



REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF



Ce règlement particulier sportif complète le règlement standard des rallyes FFSA
L'A.S.A. BOUCLES de SEINE et le club automobile Jacques MINARD de PONT-AUDEMER
organisent le 29^{ème} RALLYE REGIONAL BOUCLES DE SEINE/PONT-AUDEMER,
le dimanche 10 octobre 2021 sous les présidences d'honneur de :

M.LEROUX Michel.....Maire de Pont-Audemer
M.LEHONGRE Pascal.....Président du Conseil départemental de l'Eure
Mme TAMARELLE VERHAEGHE Marie.....Député de la 3^{ème} circonscription, département de l'Eure
M.COUREL Francis.....Maire de Saint-Philbert-sur-Risle
M.MURE Alain.....Maire de Saint Pierre des Ifs
M.QUESNOT Jean-Claude.....Maire de Saint-Georges-du-Vivère
M.LEROUX Philippe.....Maire du Mesnil-Saint-Jean
Mme SIMON IsabelleMaire de Lieurey
M.LUNEL Dominique.....Président de la ligue régionale du Sport Automobile de Normandie

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : après réception du visa
Ouverture des engagements : dès parution du règlement
Clôture des engagements : le 27 septembre 2021
Parution du carnet d'itinéraire : le 09 octobre 2021 de 8h30 à 17h30
..... Bar des Sports, rue de la République à Pont-Audemer
Dates et heures des reconnaissances : le 09 octobre de 9h à 19h
Vérfications des documents : le 09 octobre 2021 de 10h à 17h30
..... sur heures de convocation
..... Lieu : 1^{er} étage, salle d'Armes, place Charles de Gaulle à Pont-Audemer
Vérfications des voitures : le 09 octobre 2021 de 10h30 à 18h
..... sous chapiteau, rue Augustin Hébert à Pont-Audemer
Parc fermé : le 09 octobre 2021 à partir de 12h30
..... rue Augustin Hébert, le long du Collège Pierre et Marie Curie
..... **Obligatoire de disposer sous chaque voiture une bâche étanche.** Parc gardé la nuit
Heure de mise en place du parc de départ : le 10 octobre 2021 à 8h, podium, rue Augustin Hébert
1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs : le 09 octobre 2021 à 17h30 à salle d'Armes, 1^{er} étage
Publication des équipages admis au départ : le 09 octobre 2021 à 19h, affichage sur
..... porte d'entrée salle d'Armes place Charles de Gaulle à Pont-Audemer
Publication des heures et ordre des départs ..le 09 octobre 2021 à 19h sur porte d'entrée, salle d'Armes
Publication des résultats partiels : le 10 octobre 2021, affichage sur porte d'entrée, salle d'Armes
Arrivée : sur Podium à Pont-Audemer
..... rue Augustin Hébert, puis mise en Parc fermé des véhicules
Vérfications finales : le 10 octobre 2021 sur parking
..... rue Augustin Hébert à Pont-Audemer
..... Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC
Publication des résultats du rallye : 10 octobre 2021, salle d'Armes
..... affichage porte d'entrée, 30 mn après l'arrivée du dernier concurrent
Remise des prix : le 10 octobre 2021
Podium d'arrivée Publication des 5 premiers du scratch et 1^{er} équipage féminin
La remise des prix suivra sur le Podium 30 mn après l'affichage des résultats définitifs officiels.

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Boucles de Seine et le Team Jacques Minard organisent en qualité d'organisateur administratif et technique le **29^{ème} Rallye Boucles de Seine/Pont-Audemer**, le dimanche 10 octobre 2021. L'épreuve compte **pour le championnat de la Ligue de Normandie et pour la Coupe de France 2022 – coefficient 2**

Le présent règlement a été enregistré par la **Ligue du Sport Automobile de Normandie** le **15/07/2021** sous le numéro **44** et par la **FFSA** sous le permis d'organiser numéro **434**, en date du **15/07/2021**.

Comité d'Organisation

Président : Martial Saussaye ASA Boucles de Seine – Soizik Saussaye Team Jacques Minard

Secrétariat du Rallye : Salle d'Armes, place Charles de Gaulle – 27500 - Pont-Audemer.

Téléphone :06.51.77.62.54

Email :rvoisin@rallyegt.fr

Permanence du Rallye : Lieu :Salle d'Armes, 1^{er} étage, place Charles de Gaulle, Pont-Audemer

Date/heure : Samedi 09 octobre 2021 de 11h à 19h

.....Dimanche 10 octobre 2021 de 7h à 20h

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1P. OFFICIELS

Commissaires Sportifs : PrésidentFrançoise MAWDSLEY

.....Christian BOUCHARD

.....Michel WICO

Directeur de Course P.C. : Hubert VERGNORY

Directeur de Course Adjoint P.C.:Lucien VARANGLE

D.C. administratif P.C.....François JARDIN

Médecin Chef Urgentiste.....Akli CHECKROUN

Médecin.....Didier PROD'HOMME

Commissaires Technique Responsable Jacques SALENNE

.....Jean-Michel DESSE

..... William BLOT

..... Patrick GUILLEUX

Chargés des relations avec les concurrents (CS) :Myriam MAWDSLEY

.....Claude CHRISTEL

Directeur de course E.S. 1.3.5.Guillaume LEGRAND

Directeur de course E.S. 2.4.6.....Jean-Michel GUEGAN

Chronométrateurs :

Départ E.S 1.3.5..... Dominique GAILLARD

Adjointe E.S. 1.3.5.....Jennifer LACHEVRE

Départ E.S 2.4.6)..... Laurent HENNEBOIS

Stagiaire E.S 2.4.6)..... Arnaud LEBAILLIF

Point Stop E.S. 1.3.5.....Loïc GAGNEUX

Point Stop E.S. 2.4.6.....Emmanuel DUCA

Chargés des relations avec la presse :Soizik SAUSSAYE

1.2P. ELIGIBILITE

Le **29^{ème} rallye Boucles de Seine/Pont-Audemer** compte **pour le championnat de la Ligue de Normandie et pour la Coupe de France des Rallyes 2022, Coeff.2**

1.3P. VERIFICATIONS

Vérifications administratives : **Les heures de convocation aux vérifications administratives** seront publiées sur le site internet de l'épreuve : www.asabouclesdeseine.org.

La liste des inscrits sera régulièrement publiée sur le site de l'épreuve : www.asabouclesdeseine.org

Vérifications techniques : les éventuels démontages se dérouleront au Garage Pièces-Auto, Z.I. St-Ulfrand, 27500 – Pont-Audemer. M.O : 60€ TTC.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 29^{ème} Rallye Boucles de Seine/Pont-Audemer doit envoyer à l'adresse ci-dessous (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le **27 septembre 2021 à 0 h**

RALLYGT – 55, route principale 27440 – GAILLARBOIS-CRESSEVILLE

Email : rvoisin@rallygt.fr - Port. 06.51.77.62.54

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 135 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs :310 €
- sans la publicité facultative des organisateurs :620 €

3.1.12P. La demande d'engagement **ne sera acceptée** que si elle est **accompagnée du montant des droits d'engagement (si règlement en espèces, le chèque d'engagement vous sera rendu aux vérifications)**

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée à : rue de Gaillon, chemin de la Crosse et rue Berthelot jusqu'à Impasse des Mésanges : du samedi 09 octobre de 9h au dimanche 10 octobre à 20 h. – **Un sens unique sera établi.**

Les assistances seront placées par les organisateurs. Les emplacements seront limités pour les véhicules.

Le concurrent est responsable de l'état des lieux après son départ, de prendre en charge l'enlèvement de ses déchets lorsqu'il quitte le parc d'assistance. Toute infraction à cette obligation leur sera opposable (*frais de remise en état à leur charge*).

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le 29^{ème} Rallye Boucles de Seine/Pont-Audemer représente un parcours de 164,400 km.

Il est divisé en 3 étapes et 2 sections.

Il comporte 2 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39,300km.

Les épreuves spéciales sont : E.S. 1-3-5 : longueur de 8,000 km

..... E.S. 2-4-6 : longueur de 5,100 km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "Timing"

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de : 3 Les reconnaissances auront lieu le : Samedi 09 Octobre 2021 de 9h à 19h

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

*L'absence d'un concurrent à la remise des prix **non excusé** auprès de l'organisateur administratif lui fera perdre le bénéfice de ses prime et/ou coupe.*

Un remboursement de 50€ sera appliqué au concurrent pilote figurant sur la liste des partants, si celui-ci a effectué 200 km ou plus (pour un aller) de son lieu de domicile à Pont-Audemer. En aucun cas cette somme ne doit être déduite du montant de l'engagement.

PRIMES EXCEPTIONNELLES à TOUTES LES CLASSES. Répartition PAGE suivante

Classement scratch :	1 ^{er} : 310€	2 ^{ème} : 275€	3 ^{ème} : 250€	4 ^{ème} : 230€	5 ^{ème} : 210€
Classement par classes	de 4 à 9	10 à 15	16 et plus		
1 ^{er}	310€	310€	310€		
2 ^{ème}	120€	130€	150€		
3 ^{ème}	70€	110€	120€		
4 ^{ème}			70€		
5 ^{ème}					
Classe de 1 à 3 partants (50%)	155€				

Equipage féminin : 1^{ère} : 100€ + coupe- 2^{ème} : 90€ + coupe

Commissaires : Dépôt obligatoire du matériel par le commissaire en poste au POINT STOP, 1 chèque de 13€ sera remis au commissaire à cet endroit par le responsable des commissaires de l' E.S. (Signature obligatoire du listing de présence le matin de l'épreuve au responsable des commissaires de chaque E.S.)

Regroupements prix et coupes sous la Classe N : N.FN2 - N.FN2S

Sous la classe 5 : A.FA5 - A.FA5K **sous la classe 6** : A.FA6 - A.FA6K **sous la classe 7** : A.FA7 - A.FA7K-A.FA7S

Regroupement sous la classe R3 : R3C - R3D - R3T

Regroupement sous la classe R2 : R2B - R2C - R2J -R2/FR2 - RC4A

Regroupement sous la classe R1 : R1A - R1B - RC5



29^{ème} RALLYE REGIONAL des BOUCLES de SEINE/PONT-AUDEMER

10 OCTOBRE 2021

PRIME EXCEPTIONNELLE à TOUTES LES CLASSES

Pour le 29^{ème} RALLYE des BOUCLES DE SEINE/PONT-AUDEMER une prime par boucle à toutes les classes d'au-moins 3 partants, sera attribuée. Nous conseillons aux équipages qui risquent de partir seul dans leur classe de venir avec la concurrence pour bénéficier de ce challenge.

**CES PRIMES S'AJOUTENT EN COMPLEMENT
DE LA REMISE DES PRIX HABITUELLE sur la base du règlement CI-DESSUS**

- REPARTITION -

Attribué au 1 ^{er} de classe		de 3 à 5 partants	6 partants et plus
1^{ère} BOUCLE	<i>addition de temps 1^{ère} et 2^{ème} spéciale</i>	15€	30€
2^{ème} BOUCLE	<i>addition des temps 3^{ème} et 4^{ème} spéciale</i>	15€	30€
3^{ème} BOUCLE	<i>addition des temps 5^{ème} et 6^{ème} spéciale</i>	15€	30€

- Le vainqueur de la 1^{ère} boucle n'est pas obligatoirement celui de la 2^{ème} ou de la 3^{ème} boucle même si, Il gagne le classement final.
- Les primes sont attribuées seulement si le concurrent est dans le classement final.
- Le concurrent qui gagne toutes les classes (+ 6 partants) peut repartir avec 305€ + 90 € minimum.

Nous attendons votre venue et bonne chance !!